

Je soussigné(e) **Séverine CARQUEVILLE**, Représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **FormaQuietude**

Atteste que :

Madame Virginie DA CORTE

A suivi l'action de formation :

SOPHROLOGUE - Titre RNCP - Niveau 5

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

Actions de formation

Sanction visée : Sophrologue

Code CPF :

Qui s'est déroulée du 15/01/2025 au 19/06/2025 pour une durée totale de 203.00 heures.

Nombre d'heures réellement suivies : 203.00 heures / 203.00 heures.

Présences :

mercredi 15 janvier 2025, jeudi 16 janvier 2025, mardi 28 janvier 2025, mercredi 29 janvier 2025, jeudi 30 janvier 2025, vendredi 31 janvier 2025, mardi 11 février 2025, mercredi 12 février 2025, jeudi 13 février 2025, mardi 25 février 2025, mercredi 26 février 2025, jeudi 27 février 2025, mardi 25 mars 2025, mercredi 26 mars 2025, jeudi 27 mars 2025, vendredi 28 mars 2025, mardi 08 avril 2025, mercredi 09 avril 2025, mardi 29 avril 2025, mercredi 30 avril 2025, mardi 13 mai 2025, mercredi 14 mai 2025, jeudi 15 mai 2025, vendredi 16 mai 2025, mardi 27 mai 2025, mercredi 28 mai 2025, mardi 17 juin 2025, mercredi 18 juin 2025, jeudi 19 juin 2025

Absences : 0

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à GRENOBLE, le 19/06/2025.

Le stagiaire
(Prénom et nom, signature)
Madame Virginie DA CORTE



Pour L'organisme de formation
(Cachet, signature, nom et qualité du signataire)
Séverine CARQUEVILLE, Présidente



FORMAQUIETUDE RHONE-ALPES
9 Avenue Paul Verlaine
38100 GRENOBLE
04 76 33 26 50
Siret : 834 029 266 00014 - Code APE : 8559A
Organisme de Formation enregistré sous le n° 84 38 06 754 38
auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes